



Le centre musical de l'AGAM d'Orléans est un lieu d'enseignement dans lequel le respect des professeurs et des élèves doit être observé. Dans l'intérêt de tous, il est demandé de faire en sorte que les cours soient dispensés dans les meilleures conditions possibles : ponctualité, respect des équipements, politesse, travail personnel, discipline.

PRÉSENCE & PONCTUALITÉ

Les horaires ne pourront pas être modifiés en cours d'année, sauf pour raison majeure et en accord avec les personnes concernées. Les horaires définis devront être scrupuleusement respectés par les élèves et les professeurs.

Absence de l'élève : le professeur doit être prévenu dès que possible. Les cours ne seront ni rattrapés ni remboursés. En cas de retard de l'élève, le cours se terminera à son heure habituelle.

Absence du professeur : le professeur se charge de prévenir les élèves dès que possible. Il conviendra de séances de rattrapage avec chaque élève.

Début et fin des cours : afin de ne pas perturber le déroulement des cours, les horaires doivent être scrupuleusement respectés. Les parents ou représentants venant chercher un enfant doivent arriver 5 minutes avant la fin du cours.

TARIF & RÈGLEMENT

Les tarifs sont définis annuellement par le conseil d'Administration de l'AGAM et sont calculés sur la base de 32 séances par an (environ 10 séances par trimestre). Le planning des cours est distribué en début d'année. L'intégralité des cotisations relatives aux cours dispensés est payable d'avance, par chèque ou virement au moment de l'inscription. Les enseignants étant engagés en début d'année pour un horaire précis, le versement total de l'année reste dû en cas d'abandon de l'élève. Toute situation exceptionnelle (déménagement, ...) pourra cependant faire l'objet d'une étude particulière.

PÉDAGOGIE

L'équipe pédagogique est composée des animateurs qui appliquent leur propre pédagogie. Il est recommandé de les rencontrer sur rendez-vous ou pendant le cours correspondant à celui de l'élève, l'entretien ne devant déborder sur un autre cours par simple respect. Les bénévoles du bureau n'interviennent pas dans cette approche pédagogique, cependant ils sont à votre écoute et peuvent faire le lien avec l'équipe enseignante.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'AGAM est engagée vis-à-vis des adhérents pour le temps des cours et dans les locaux mis à disposition du centre musical qui souscrit à ce titre une assurance, couvrant également les manifestations qu'il organise.

La responsabilité de l'AGAM n'est pas engagée en cas de perte, disparitions d'objets, livres, partitions, instruments appartenant aux élèves. Il est donc fortement conseillé de marquer chacun des objets utilisés par l'élève.

La responsabilité de l'école n'est pas engagée pendant les trajets et après les cours.

Les enfants de plus de 6 ans pourront quitter les locaux de l'école à la condition formelle qu'une décharge soit signée par ses représentants, les enfants de moins de 6 ans ne pourront quitter l'école qu'accompagnés de leur représentant.

Les parents ou personnes habilitées doivent s'assurer de la présence du professeur avant de laisser les élèves mineurs dans l'école de musique.

Toute dégradation des locaux, instruments, matériel de l'école engagera la responsabilité de l'élève concerné.



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Père Mère Représentant(e) légal(e) de l'enfant

Né(e) le / / à

Autorise

N'autorise pas

Mon enfant (*Nom et prénom de l'enfant*)
à quitter, seul(e), l'école de musique AGAM / Orliénas, à la fin des cours, ou avant l'heure, en cas d'absence du professeur.

Par cette autorisation, l'AGAM d'Orliénas est déchargée de toute responsabilité à partir du moment où l'enfant quitte les lieux.

Je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur

Fait le / /

Signature :

À



AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné(e)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Autorise l'AGAM à me photographier et me filmer dans le cadre des différents évènements que l'association organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de « l'AGAM » qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

Fait le/...../.....

Signature :

À

Autorisation par le parent ou représentant légal si l'élève est mineur(e).

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Nom / Prénom.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Fait le/...../.....

Signature :

À



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

IDENTITÉ

Nom / Prénom :
Nom du parent (si différent de l'élève) :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Mail :
Tél 1 : Tél 2 :
Nom et prénom du contact d'urgence :
Lien avec l'élève : Tél :

COURS / 32 cours dispensés (hors vacances scolaires)

Éveil musical et corporel 180 Eu
Solfège 180 Eu
Instrument (cours 30 min)* 600 Eu
Instrument (cours 45 min)* 850 Eu
1 Cours d'essai (déduit en cas d'inscription à l'année) 20 Eu
Choix de l'instrument : Professeur :

* 10 % de remise sur le 3^{ème} cours

PACKS

Instrument (5 cours) 130 Eu
Découverte instrumentale 600 Eu
Instrument (cours 30 min) + Atelier (Solfège + 2nd atelier offerts) - 16 ans / 650 Eu +16 ans / 710 Eu
Instrument (cours 45 min) + Atelier (Solfège + 2nd atelier offerts) - 16 ans / 900 Eu +16 ans / 950 Eu
Choix de l'instrument : ; Professeur :
Choix de l'atelier : ;

MUSIQUE EN GROUPE

Chorale du monde 180 Eu
Batucada 180 Eu
Cours collectif (Cours 45 min, à partir de 3 personnes) 200 Eu
Atelier** - 16 ans / 90 Eu +16 ans / 180 Eu
Choix de l'atelier :

** 3^{ème} atelier offert

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Adhésion individuelle 30 Eu
Adhésion familiale 35 Eu
Adhésion familiale déjà acquittée avec la fiche de (nom de l'élève) :

Règlement par : Virement / Règlement en fois
 Chèque / Règlement en 1 fois 2 fois 3 fois

TOTAL

IBAN : FR76 1680 7004 0082 0841 2721 930



INSTRUMENTS ET COURS DISPENSÉS

ÉVEIL MUSICAL ET CORPOREL

Dès 3 ans

Florence Maeso
Christelle Doy

FORMATION MUSICALE

Solfège

Ghislain Nervegna

GUITARES

Électrique, acoustique & basse

Emmeline Dupont
Rémi Daniele

PIANO

Patricia Fiorini
Juliane Morin

VIOLON & ALTO

Hugo Payerne

FLÛTE TRAVERSIÈRE

Flavie Bodin

SAXOPHONE

Sébastien Deplaude

HARPE

Aurélie Portejoie

BATTERIE

Aurélien Rey
Nicolas Yanjari

PERCUSSIONS

Nicolas Yanjari

HANDPAN

Nicolas Yanjari

CAJON

Nicolas Yanjari

BATUCADA

Aurélien Rey

CHORALE - MUSIQUE DU MONDE

Christelle Doy

CHANT

Christelle Doy
Laura Tolosi

DECOUVERTE INSTRUMENTALE

Batterie, piano, guitare & basse
Emmeline Dupont

M.A.O.

Musique Assistée par Ordinateur
Mathieu Jaffro

ATELIERS

Blues Jazz / Emmeline Dupont
Latin Rock / Nicolas Yanjari
Pop Rock / R. Daniele - E. Dupont - M. Jaffro
Pop Rock Ados / Rémi Daniele

Les horaires des cours seront définis après les inscriptions.

*Les ateliers seront constitués après les inscriptions
et débuteront début octobre.*